

Master professionnel PROFESSIONS JURIDIQUES DU SPORT

OBJECTIFS

L'extraordinaire développement du sport, et notamment la dimension économique et sociale qu'il a acquise aujourd'hui, sont à la source de nombre de questions juridiques posées tant pour son organisation que par son fonctionnement.

Les particularités propres à l'activité sportive, ajoutées à son caractère tout autant local et national qu'international (notamment européen) complexifient encore la « lecture » du système. Cela explique le besoin de plus en plus ressenti par les différents acteurs du sport (clubs et fédérations, sportifs, autorités publiques, entreprises, etc.) de juristes spécialisés dans le domaine du sport.

C'est à ce besoin et cette demande qu'entend répondre la spécialité « les professions juridiques du sport » destiné à former aux nouveaux métiers regroupés sous l'étiquette de « juristes du sport » et qui se situe dans le prolongement des activités de recherche du Laboratoire du Droit du Sport.

MODE DE RECRUTEMENT

Le droit du sport couvrant un vaste champ disciplinaire, la formation accueille, en formation initiale, les étudiants ayant un cursus juridique général (droit public, droit privé, AES, science politique) mais aussi ceux qui, par leur expérience, ont acquis des connaissances ou une culture dans les domaines abordés (sportifs en reconversion, personnels d'associations et d'entreprises ou agents du service public qui souhaiteraient exercer des fonctions dans le domaine du sport (administrations sponsoring...)).

■ Schéma général des parcours possibles

MENTION Droit des affaires	MENTION Droit public et droit privé	MENTION AESC
M1 Parcours Droit des affaires Parcours Droit notarial Parcours Droit international	M1 : Parcours Carrières judiciaires et sciences criminelles Parcours Droit public	M1 : AES-AGE-DS
↙	M2 – RECHERCHE : Protection des droits fondamentaux et des libertés M2 - PROFESSIONNELS : - Droit processuel - Juristes des collectivités territoriales - Droit et gestion des agents publics - Professions juridiques du sport	↙

ORGANISATION DE LA FORMATION

La formation se déroulera sous la forme de cours, dispensés par des universitaires et des séminaires animés par des professionnels qui traiteront des différents aspects juridiques du sport.

L'approche pratique des questions et l'interactivité seront privilégiées, notamment grâce à un important support documentaire (dossiers ; études de cas ; rédaction de notes et d'actes juridiques). En outre, pour permettre une bonne connaissance du « milieu sportif », des conférences suivies de débats seront organisées ainsi que des visites sur les lieux des principales institutions sportives en France et à l'étranger. A partir d'avril, les étudiants effectueront un ou plusieurs stages de 2 mois minimum dans les organismes ou entreprises de leur choix. Le ou les stages encadrés par un tuteur universitaire et un tuteur professionnel, feront l'objet d'un mémoire de fin de stage soutenu devant un jury composé d'universitaires et de professionnels.

■ **Tableau des UE et contrôle des connaissances**

UE1- Droit public du sport	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾	coeff CT	coeff CC	total coef
	Introduction : le sport saisi par le droit	5					1		
	Statut et pouvoirs des institutions sportives	30					1		
	Droit communautaire du sport	15					1		
	Financement public du sport et agents public du sport	21					1		
	Statut juridique des auxiliaires du sport : les entraîneurs, les éducateurs sportifs, les arbitres de jeu et les agents sportifs	29					1		
	Equipements sportifs	18					1		
	Droit disciplinaire et répression du dopage	16					1		
	Contentieux sportif : justice sportive interne, conciliation, arbitrage des litiges	36					1		
TOTAL UE1		170			15		8		8

(1) CC : contrôle continu - CT : contrôle terminal

UE2- Droit privé du sport	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾	coeff CT	coeff CC	total coef
	Statut juridique du sportif : sportif de haut niveau et contrat de travail	40					1		
	Statut juridique des clubs sportifs : association sportive, société sportive	30					1		
	Fiscalité du sport	15					1		
	Financement privé du sport	18					1		
	Conditions d'accès aux compétitions	12					1		
	Responsabilités civile et pénales des organisateurs de compétitions, des clubs et des athlètes ; Assurances	20					1		
	Droit commercial du sport	16					1		
	Droits de diffusion des événements sportifs	16					1		
TOTAL UE2		167			15		8		8

UE3- Exposé individuel	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾	coeff CT	coeff CC	total coef
	Grand oral						7		
	Revue de presse						0,5		
TOTAL UE					15		7,5		7,5

UE4-Stage	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾	coeff CT	coeff CC	total coef
	Rapport/soutenance						5		
	Intégration						5		
TOTAL UE					15		10		10

TOTAL		337			60		33,5		33,5
--------------	--	------------	--	--	-----------	--	-------------	--	-------------

■ **Modalités de contrôle des connaissances :**

Les règles communes aux études LMD sont précisées sur le site de l'Université <http://www.u-bourgogne.fr/>

Les connaissances sont évaluées dans le respect de la charte des modalités de contrôle des connaissances adoptée par le conseil d'administration de l'université du 18 octobre 2004 ;

Les examens se déroulent dans le respect de la charte des examens adoptée par le conseil d'administration de l'université du 2 avril 2001.

● **Sessions d'examen : précisions**

Les divers enseignements sont sanctionnés par des épreuves écrites et orales organisées durant le premier semestre.

Deux sessions d'examen sont prévues :

Première session qui comprend :

2 épreuves écrites (UE1 + UE2) et un grand oral en avril (à l'issue des enseignements UE1 et UE2)

1 examen en septembre sanctionnant le stage (note d'intégration dans l'entreprise + soutenance du rapport de stage).

Deuxième session de rattrapage en septembre avec une épreuve orale pour l'UE1 et/ou l'UE2 ; et/ou une nouvelle soutenance de rapport de stage

Descriptif des examens

Voir tableau ci-dessus – Les matières ou groupes de matières des UE1 et UE2 sont évaluées par des épreuves écrites et orales.

- 2 épreuves écrites de 4 heures, notées chacune sur 20, portant sur un sujet pratique regroupant les matières de droit public du sport d'une part, et de droit privé du sport d'autre part.
- 1 épreuve orale notée sur 20 portant sur un sujet d'actualité en droit du sport, présenté après une préparation d'une heure, pendant 30 minutes devant un jury.
- 1 note sur 20 sanctionnant la participation des étudiants aux dossiers de recherche qu'ils sont amenés à établir durant le semestre

● **Règles de validation et de capitalisation :**

Principes généraux :

COMPENSATION : Une compensation s'effectue au niveau de chaque semestre. La note semestrielle est calculée à partir de la moyenne des notes des unités d'enseignements du semestre affectées des coefficients. Le semestre est validé si la moyenne générale des notes des UE pondérées par les coefficients est supérieure ou égale à 10 sur 20.

CAPITALISATION : Chaque unité d'enseignement est affectée d'une valeur en crédits européens (ECTS). Une UE est validée et capitalisable, c'est-à-dire définitivement acquise lorsque l'étudiant a obtenu une moyenne pondérée supérieure ou égale à 10 sur 20 par compensation entre chaque matière de l'UE. Chaque UE validée permet à l'étudiant d'acquérir les crédits européens correspondants. Si les éléments (matières) constitutifs des UE non validées ont une valeur en crédits européen, ils sont également capitalisables lorsque les notes obtenues à ces éléments sont supérieures ou égales à 10 sur 20.

Le diplôme de Master spécialité professionnelle Professions juridiques du sport est délivré si la moyenne générale des UE pondérées par les coefficients est supérieure ou égale à 10 sur 20.

Stages

Préparation et accomplissement d'un stage de 2 mois minimum dans une administration, une entreprise ou en cabinet, sous la codirection d'un professionnel et d'un universitaire

- 1 note sur 20 sanctionnant les aptitudes de l'étudiant durant le même stage
- 1 note sur 20 sanctionnant le rapport et la soutenance de stage établi par l'étudiant.

DEBOUCHES

La formation permet d'accéder à des emplois dans différents domaines d'activités soit en libéral, soit dans le secteur privé soit encore dans le secteur public.

Les fonctions susceptibles d'être occupées par les titulaires du diplôme sont :

- avocat,
- consultant,
- conseil en gestion de patrimoine,
- agents de joueurs et de clubs (impresario),
- juriste d'entreprises sportives (Clubs sportifs professionnels, entreprises d'organisation d'évènements sportifs, entreprises d'exploitation de droits de retransmission, entreprises d'équipements sportifs),
- juriste au sein des institutions sportives (Fédérations délégataires et affinitaires, fédérations internationales, ligues professionnelles, CNOSF),
- juriste au sein des collectivités publiques (Ministère des sports et services déconcentrés, collectivités locales, EPCI, établissements publics en charge d'équipements sportifs, SEM locales d'exploitation d'équipements sportif en station de ski).

CONTACTS

- Responsable de formation Professeur Gérald SIMON
- Scolarité – secrétariat pédagogique Armelle GUTMANN ☎ 03.80.39.53.89
armelle.gutmann@u-bourgogne.fr
- Composante de rattachement : UFR Droit et science politique